

Intervention du Ministre Eric Tomas

Conférence de presse Sociudades Laborales – Bruxelles – 18 février 2004 – Associatif financier

Je suis particulièrement heureux de vous présenter, avec mon collègue Philippe Courard et les responsables de l'Associatif Financier, le projet que la Région bruxelloise, en collaboration avec la Région wallonne, a décidé de soutenir en vue de promouvoir le développement dans notre pays de sociétés de travailleurs associés, appelées en Espagne Sociudades Laborales.

Lorsque les promoteurs de ce projet me l'ont présenté, j'ai rapidement pris conscience de son intérêt. Le modèle des Sociudades Laborales est à la fois innovant, souple et facilement transposable.

Innovant

Comme l'a démontré l'expérience espagnole, les PME et TPE sont très souvent confrontées à des problèmes de gestion dès l'instant où la question de leur transmission se pose. En Belgique, cette question est à l'ordre du jour depuis de nombreuses années sans que l'on puisse trouver des solutions ou des modèles durables et ce quel que ce soit le contexte de cette transmission (difficultés financières, succession, etc...).

Le modèle présenté aujourd'hui permet d'apporter une réponse structurelle à ces problèmes. Trop d'entreprises ferment aujourd'hui sans que leur reprise par leurs travailleurs aient été envisagées.

Souple

Le processus de création de ces sociétés est assez souple. En effet, face à la complexité des plans sociaux, des cellules de reconversion et de l'ensemble des formalités à réaliser dans le cadre de la fermeture ou de la reprise d'une entreprise, la création de sociétés de travailleurs associés apparaît comme une alternative souple et surtout positive. Entendons-nous bien, nous sommes tous conscients que cette solution ne constitue pas la panacée et qu'il y aura toujours des entreprises qui fermeront leurs portes. Mais notre rôle, en tant que responsables politiques, est d'offrir de l'espoir et des solutions concrètes pour sortir de crises souvent difficiles à vivre. Les Sociudades Laborales ont démontré, en Espagne, qu'elles constituaient une solution intéressante, susceptible de relancer à la fois le processus de création d'activités économiques et d'emplois.

Transposable

En analysant ce modèle, nous sommes rapidement arrivés à la conclusion qu'il pouvait être transposé en Belgique et à Bruxelles en particulier. Dois-je vous rappeler que la structure de notre tissu d'entreprises s'appuie essentiellement sur des TPE et des PME ?

En outre la transposition de ce modèle chez nous ne nécessite pas de nombreux aménagements administratifs et législatifs. Un des objectifs du projet que nous lançons aujourd'hui est précisément d'analyser cette question de la transposition en termes pratiques.

Sur le plan Régional, les appuis à ce type de création d'entreprises pourraient être multiples :

- Accompagnement des projets

La Région bruxelloise dispose d'un tissu très dense de structures de soutiens à la création d'entreprises. Que ce soit au travers de l'ABE ou des centres d'entreprises, pour ne citer qu'eux, les porteurs de projets pourront à court terme trouver des relais pour les accompagner dans leur phase de démarrage.

- Financement des projets

La SRIB a créé une filiale spécialisée dans l'économie, Brusoc, qui pourrait être mobilisée tant dans le montage financier des dossiers que dans leur financement direct.

- Sélection des travailleurs et formation

Il est bien évident que les porteurs de projets pourront trouver des relais appréciables auprès de l'ensemble du dispositif de formation et d'insertion socioprofessionnelle animé par l'Orbem, Bruxelles-Formation et leurs partenaires sur le terrain.

Le rôle de ce projet est, selon moi double :

- Dans un premier temps, sensibiliser les acteurs potentiels : patrons, syndicats, organismes financiers à ce modèle en vue de le valider.
- Dans un second temps, analyser les conditions de faisabilité de sa transposition en vue de proposer des mesures concrètes aux pouvoirs publics.

Je resterai très attentif à ce projet et au terme de ce processus, j'espère pouvoir vous annoncer la création à Bruxelles de sociétés de travailleurs associés.

Je vous remercie

ERIC TOMAS, Ministre de l'Economie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale